

BULLETIN D'INFORMATION DE SECTION

Juillet 2024

CONVENTION 2024 !!



La 101^e convention annuelle s'est tenue le week-end des 26 et 27 avril au très spacieux Dakota Dunes Resort at Whitecap. Le congrès s'est ouvert le vendredi soir avec l'inscription et une démonstration de danse pow-wow à l'extérieur de l'hôtel. Parmi les personnes présentes, il y avait un dirigeant national, cinq dirigeants de conseil de section, 32 membres votants dont dix participaient pour la première fois, un membre à vie, un membre associé et sept invités.

Les travaux officiels du congrès ont commencé le samedi matin, lorsque l'état financier vérifié de 2023 et le budget de 2025 ont été présentés aux participants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir notre président national, Dwayne Jones, qui a présenté son rapport, suivi d'un forum ouvert. Au cours de la séance de l'après-midi, les participants ont reçu des informations très utiles de la part de notre conférencier invité, J.P. Lynch, du service de la sécurité et des enquêtes de la Société canadienne des postes.

La soirée du samedi s'est terminée par un délicieux buffet servi au Dakota Dunes Resort, gracieuseté de la section de la Saskatchewan de l'ACMPA. Une soirée de divertissement, assurée par Curtis Strauss et son spectacle de magie, a été appréciée par tous.

Nous remercions les généreux donateurs d'une variété d'articles qui ont été tirés au sort lors de notre réunion du samedi. Le produit des tirages s'est élevé à 335 dollars et tous les fonds ont été versés à STARS. Après l'ajournement de notre convention, les participants et leurs invités ont fait leurs adieux pour une année supplémentaire, en attendant de se retrouver l'année prochaine!

Nouvelles embauches, promotions et départs à la retraite

PROMOTIONS

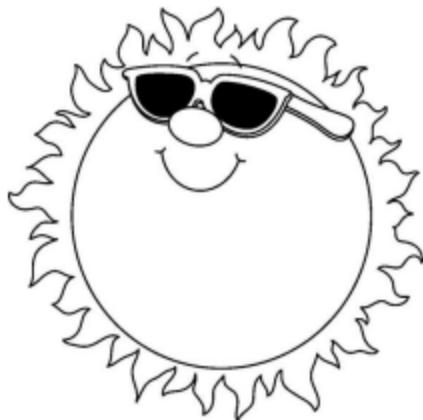
SUZANNE CALDWELL - KAMSACK
JODI YUROWSKI - NORTH PORTAL
DESTINY SCHAFER - LA RONGE
BARBARA GOSSELIN - WILLOW BUNCH
SHERRI HOLLINGER - YORKTON NORTH SPT
TARA FEHR - CARROT RIVER
KOREANA BJARNASON-STOMP - STOUGHTON
MELISA JOHNSTON - MIDALE
TRACIE BURGESS - MERVIN
STEPHANIE LONG - BATTLEFORD
HEATHER PALMER - FRONTIER
SHANNON LUTZ - LIPTON
CHANTAL WINTERHALT - UNITY
MEGAN WARD - LEMBERG
JACQUELINE CHAMBERLIN - EARL GREY
DIANNE ANDERSON - ESTON

NOUVELLES EMBAUCHES

JULIE CODERRE - CENTRAL BUTTE
KENDRA MOORE - SPIRITWOOD
DESTINY SCHAFER - LA RONGE

DÉPARTS À LA RETRAITE

SHELLY MCCOMAS - SHELLBROOK
NOLA ANDRIS - CARROT RIVER
CAROL MAUER - GRAYSON
LYNN NORDELL - TURTLEFORD
BONNIE BOSER - ST WALBURG



Le point sur les négociations :

La commission de négociation s'est réunie avec la société au cours des derniers mois. Elle a présenté environ 70 % des demandes de l'Association. Nous continuons à discuter avec la société et espérons obtenir un contrat équitable pour nos membres.

Certains de nos membres nous ont demandé pourquoi nous ne révélions pas nos revendications à nos membres, comme le font d'autres syndicats. La raison est simple : nous ne voulons pas que la société sache ce que nous sommes prêts à abandonner pour obtenir mieux. La société garde également secrète sa stratégie de négociation afin que nous ne sachions pas ce qu'elle est prête à abandonner pour obtenir quelque chose pour la société. Cependant, le comité de négociation nous dit que les discussions ont été respectueuses et productives, et qu'il est satisfait des progrès réalisés jusqu'à présent.



Rappel de votre conseil d'administration :

- Maintenant que nous avons entamé une nouvelle année de jours personnels (du 1er juillet au 30 juin de l'année prochaine), veillez à utiliser vos jours personnels non reportés. Ces jours ne sont ni payés ni reportés au début d'un nouveau cycle, de sorte que les jours qui n'ont pas été utilisés précédemment sont perdus ;
- Si vous avez accès à des congés de préretraite, veillez à utiliser ces semaines. Ces semaines ne sont pas payées lorsque vous prenez votre retraite.

BOURSE D'ÉTUDES DE 1000.00 DOLLARS

Le conseil d'administration de la section de la Saskatchewan a créé une bourse d'études de 1000 dollars pour un étudiant qui obtiendra son diplôme de 12e année en 2024 et qui fréquentera un établissement d'enseignement postsecondaire à l'automne 2024.

Le conseil d'administration de la section aimerait lancer un appel de candidatures pour notre bourse d'études de 1000 dollars pour les enfants ou petits-enfants de tout membre « actif » de l'ACMPA-Saskatchewan.

Nom de l'étudiant : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Dernière école fréquentée : _____

(Veuillez joindre une copie de votre dernier relevé de notes.)

Inscrit à l'établissement post-secondaire : _____

Nom du membre actif : _____

Employé au bureau de poste de : _____

Relation avec le candidat : _____

***** Veuillez joindre ce formulaire à votre demande *****

Qualifications pour postuler à la bourse :

1. Le candidat doit entamer sa première année d'études post-secondaires dans une université ou une école supérieure. La preuve de l'inscription doit être jointe à l'essai ;
2. Les enfants et petits-enfants des membres de la CPAA-ACMPA sont éligibles (une preuve peut être exigée) ;
3. Les candidat ne peuvent gagner qu'une seule fois ;
4. Le conseil d'administration de la section de la Saskatchewan choisira le gagnant ;
5. Une seule participation n'entraîne pas la désignation d'un gagnant ;
6. L'essai doit être rédigé dans vos propres mots ;
7. Une bibliographie doit accompagner l'essai ;
8. L'essai doit comporter un minimum de 1500 mots.

Veuillez joindre votre photo - si vous êtes le lauréat ; elle sera publiée dans le bulletin d'information !

Les candidats sont invités à rédiger un essai d'au moins 1500 mots, accompagné d'une bibliographie, sur la question suivante :

« Comment le fait d'avoir un membre de votre famille dans un syndicat vous a-t-il inspiré ? »

Le lauréat de cette bourse sera choisi parmi les candidats ayant satisfait à tous les critères et recevra un chèque de 1000 dollars après confirmation de son inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

Veuillez envoyer votre inscription par la poste à l'adresse suivante :



Nous avons accueilli 10 nouvelles participantes cette année !
Merci beaucoup d'être venues, et nous espérons que vous participerez à la convention de l'année prochaine !

Rang supérieur à partir de la droite : Barb Wiwcharuk, Maggie Legere, Charmaine Loch, Michelle Dodds, Melissa Dash, Edna Johnson, Haley McMillan, Marianne MacDonald
Assises : Crystal Large, Alia McBain

Si nous avons confondu des noms, merci de nous le faire savoir !

Merci



Cette année, notre conférencier invité était JP Lynch, de la Sécurité et des enquêtes de Postes Canada. Il a abordé plusieurs sujets particulièrement importants pour nos membres, tels que la sécurisation de nos bureaux de poste et les mesures à prendre en cas de menace de la part d'un client ou d'un criminel. Les membres présents au congrès ont trouvé sa présentation à la fois instructive et inspirante.

Le conseil d'administration a remercié JP pour sa présentation instructive et lui a remis un petit témoignage de notre reconnaissance.



Le divertissement pour la convention de cette année était assuré par Curtis Strauss, un magicien et comédien de Saskatoon. Curtis nous a émerveillés avec ses tours de magie de près, tout en nous faisant rire. Toutes les personnes présentes ont passé un excellent moment à regarder son spectacle !

Nous avons notre propre site web !!!

Consultez-le !!!

Consultez le site www.cpaask.org pour obtenir toutes sortes d'informations, telles que des formulaires, des bulletins d'information, et vous pouvez également nous contacter en utilisant notre formulaire de contact !

Nous nous réjouissons de pouvoir mettre à jour le site web avec toutes les informations pertinentes pour nos membres.



Rappel :

Veillez à vérifier votre date d'embauche et votre date de nomination. Ces deux dates ont une incidence directe sur votre congé de préretraite, si vous y avez droit, et sur votre date de départ à la retraite, ainsi que sur votre pension. Il est beaucoup plus facile pour nous de vous aider à résoudre les problèmes maintenant que lorsque vous êtes prêt à prendre votre retraite.

N'hésitez pas à contacter l'un des membres du conseil d'administration si vous avez des questions concernant votre date d'embauche et votre date de nomination !



Qu'est-ce que la fraude temporelle ?

Il y a fraude temporelle lorsque nous ne travaillons pas à l'horaire prévu. Dans ce cas, la direction peut émettre et émettra un avis d'entretien de 24 heures. Au cours de cet entretien, la direction vous posera des questions sur vos actions. Elle enverra ensuite ses notes au service des relations du travail de la société, qui s'entretiendra avec le LAS et recommandera une ligne de conduite pouvant aller d'une lettre classée dans votre dossier personnel pendant un à un licenciement.

Il est dans votre intérêt de travailler à votre poste. Ne payez pas quelqu'un en espèces pour travailler à votre place. Ne partez pas plus tôt que prévu et manquez de le signaler sur votre feuille de présence. Il s'agit dans les deux cas d'une fraude qui vous vaudra des ennuis avec la société.

*Bonjour
l'été*